


● Apprendre à rédiger son DIP (Dossier Information Produit)

D6

Durée 1 jour
+ 2h à distance 

DATE 17 Février 2022

Lieu Sommières

Intervenant

Jean-Christophe Tétu,
Docteur en pharmacie
évaluateur sécurité des produits cosmétiques, enseignant en aromathérapie



Le Dossier d'Information Produit ou DIP est un élément indispensable pour pouvoir mettre sur le marché vos produits cosmétiques.

Destiné à rassembler les informations relatives à votre produit, il est constitué de très nombreux chapitres dont les informations sont fournies en interne ou récupérées auprès des fournisseurs et partenaires. Hormis la partie concernant l'évaluation sur la sécurité du produit, qui doit être établie par une personne habilitée, il vous est possible de rédiger vous-même ce document !

- ## Objectifs
- Maîtriser les éléments constitutifs d'un DIP.
 - Amorcer la rédaction de son propre dossier.

Programme

- **Présentation générale** du DIP.
- Informations concernant le produit lui-même : **formule qualitative et quantitative, stabilité, qualité microbiologique** du produit, fiches de fabrication.
- Informations concernant le **matériau d'emballage** et d'éventuelles interactions avec le produit.
- **Aspects toxicologiques** concernant le produit fini et les ingrédients utilisés.
- Informations concernant l'**usage et les retours d'utilisateurs**.
- Accompagnement à la **rédaction des DIP** des participants.

Inscrivez-vous page 4 - **Contact : Stéphanie HOSFORD - 06 33 29 91 44 - hosford@civamgard.fr**